

# CONFÉRENCE DE CLÔTURE

## RECHERCHE 2000 CINQ CONDITIONS AU PROGRÈS DE LA RECHERCHE

Jacques Langevin et Michel Lalonde<sup>20</sup>

Après un rapide examen de la situation de la recherche dans le domaine de la formation et de l'intégration sociale des personnes présentant des incapacités intellectuelles, cinq conditions à l'avancement des connaissances et au progrès des pratiques professionnelles sont exposées.

La formation et l'intégration sociale des personnes présentant des incapacités intellectuelles représentent certainement deux des grands défis scientifiques et professionnels de cette fin de millénaire. La nature et la complexité des problèmes à résoudre sont telles que la grande majorité des personnes demeurent analphabètes et fortement dépendantes de l'entourage et de la société à l'âge adulte. Ce domaine de recherche forme de plus un vaste carrefour interdisciplinaire sur le plan scientifique et, sur le plan professionnel, interpelle deux importants réseaux : les milieux scolaires et ceux de la santé et des services sociaux.

L'an passé, monsieur Jean-Marie Bouchard<sup>21</sup> présentait un portrait des 30 dernières années de recherche au Québec dans ce domaine. Il ressort de son exposé que les chercheurs avaient tendance, jusqu'à tout récemment, à travailler isolément et qu'ils n'entretenaient pas de liens formels avec les milieux professionnels. Même à l'heure actuelle, il faut bien reconnaître qu'il n'existe pas de « culture de recherche » dans ce domaine où la recherche demeure l'affaire de quelques chercheurs. Les professionnels et les organismes communautaires sont rarement consultés pour déterminer les projets, y participent peu et, tout en entretenant des attentes importantes à l'égard de la recherche, ils ne se sentent pas concernés par son financement. Les efforts de recherche sont dispersés et souvent sans suite, les subventions gouvernementales rares et de courte durée, et les équipes de recherche sont petites et éphémères.

Pour sortir la recherche de cet état de sous-développement, et en s'appuyant sur la voie tracée par d'autres domaines scientifiques mieux établis, nous proposons que des efforts exceptionnels soient consacrés pour satisfaire aux cinq conditions suivantes :

1. Que des partenariats chercheurs/professionnels/organismes communautaires soient constitués.
2. Que chaque partenariat réunisse une masse critique de chercheurs dans une approche interdisciplinaire au service des besoins du partenariat.
3. Que les différents membres d'un partenariat identifient ensemble leurs priorités de recherche et précisent leurs rôles respectifs.
4. Que chaque partenariat se définisse une programmation de la recherche et du développement à long terme.

---

<sup>20</sup> Les auteurs sont respectivement secrétaire et président du Consortium National de Recherche sur l'Intégration Sociale. Michel Lalonde est directeur des Services professionnels au Centre du Florès à Rosemère, et Jacques Langevin est professeur à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal et directeur du Groupe DÉFI Apprentissage

<sup>21</sup> Conférence d'ouverture du Colloque Recherche Défi, Chicoutimi, 1995.

5. Que chaque partenariat trouve des solutions durables au sous-financement chronique de la recherche et du développement dans le domaine.

L'expérience de partenariat du Consortium National de Recherche sur l'Intégration Sociale (CNRIS) mettra en évidence les difficultés et des éléments de solution à la mise en oeuvre de ces cinq conditions.

## **1. Constitution de véritables partenariats de recherche**

Incontestablement ouverts à la recherche et entretenant l'espoir qu'elle apportera un jour des solutions à leurs problèmes, les milieux professionnels et les organismes communautaires perçoivent toutefois la recherche comme étant «décrochée de la réalité». Peu ou pas impliqués dans le choix des projets et dans leur réalisation, ils ont rarement l'impression de profiter de retombées pratiques.

De leur côté, les chercheurs évoluent et s'essouffent dans un monde inconnu des deux autres groupes : guerre d'écoles de pensée, course incessante aux subventions et à la productivité, direction de thèses et de mémoires, etc. Le tout se déroule dans un cadre de travail qui laisse peu de temps à la recherche à moins d'y consacrer ses soirées, ses jours de congé et ses vacances.

Nous croyons que des partenariats avec des milieux professionnels et des organismes communautaires pourraient briser l'isolement des chercheurs et donner un nouveau visage à la recherche. Dans notre esprit, un partenariat de recherche c'est beaucoup plus qu'une collaboration temporaire autour d'une subvention de deux ou trois ans. Il s'agit plutôt de créer une entité qui se fixe une finalité claire, un mode de fonctionnement et des objectifs à moyen et long termes. Une des premières tâches des partenaires est de donner une structure de fonctionnement. Nécessairement informelle au départ, cette structure devrait se développer et s'officialiser pour contribuer à la stabilité du groupe et lui permettre de surmonter les inévitables « crises de croissance ». Il n'y a évidemment pas une seule structure possible et celle du CNRIS n'est présentée ici qu'à titre d'exemple. Les membres actuels du CNRIS proviennent de cinq universités (de Montréal, du Québec à Trois-Rivières, du Québec à Hull, d'Aix-Marseille et l'École Polytechnique de Montréal), de trois Centres de réadaptation (CSDI Mauricie Bois-Francs, Normand-Laramée et Du Florès), d'une Direction régionale de la santé (Mauricie Bois-Francs), de la coordination de l'adaptation scolaire d'une commission scolaire (CECM) et d'un organisme communautaire (Mouvement Personne d'Abord). Incorporé en 1995, le CNRIS tente de réunir les caractéristiques suivantes :

- a) programmation de R & D décidée collectivement;
- b) effort collectif pour trouver du financement;
- c) participation de tous les membres aux travaux de recherche;
- d) partage de la propriété intellectuelle des travaux.

## **2. Masse critique de chercheurs dans une approche interdisciplinaire**

Aucun chercheur ne pourra à lui seul apporter des solutions satisfaisantes aux problèmes soulevés par la formation et l'intégration sociale des personnes présentant des incapacités intellectuelles. Il faut absolument qu'une masse critique de chercheurs soit réunie dans une équipe stable et autour d'une programmation à long terme. Idéalement, nous croyons que l'équipe devrait comprendre un noyau de chercheurs principaux dans les disciplines les plus sensibles aux besoins du partenariat et des chercheurs associés provenant d'autres disciplines dont les cadres théoriques, méthodologiques ou technologiques seraient indispensables au succès de l'entreprise.

Le CNRIS regroupe déjà une bonne vingtaine de chercheurs et d'étudiants-chercheurs dont les compétences dans différentes disciplines sont mises au service du partenariat: communication alternative et augmentative, écologie de l'éducation, éducation à la sexualité, ergonomie cognitive, ergothérapie, gestion et organisation de services, ingénierie productive, méthodologie de recherche, orthodidactique, orthopédagogie, psychoéducation, psychologie cognitive et développementale, psychologie du comportement, santé communautaire.

### **3. Priorités de recherche du partenariat et rôles des partenaires**

Chaque partenariat doit identifier ses priorités de recherche. Sans cette opération préalable, le partenariat arrivera difficilement à structurer ses activités dans une programmation de recherche à moyen et long termes, et la continuité scientifique de ses travaux sera inévitablement compromise. À cette étape, les partenaires auront intérêt à miser sur leurs forces respectives en se définissant des rôles bien précis.

Les milieux professionnels et les organismes communautaires sont particulièrement bien placés pour cerner les principaux problèmes à résoudre « sur le terrain ». Pour être considérés prioritaires, ces problèmes doivent être en lien direct avec l'orientation générale et la mission des milieux professionnels et des organismes communautaires. A titre d'exemple, la *Valorisation des rôles sociaux*, le *Processus de production de situations de handicap* et la *Communautarisation des services* ont profondément influencé les membres professionnels du CNRIS dans leur choix de priorités de recherche.

De leur côté, les chercheurs ont deux responsabilités importantes à cette étape : mener des « états de la question » précisant le degré d'avancement de la recherche au regard des problèmes identifiés et réunir les cadres conceptuels et méthodologiques appropriés à leur étude. Pour poursuivre le même exemple, les chercheurs du CNRIS ont mené des états de la question sur l'interaction Personne/Environnement et les méthodologies appropriées à son étude, la finalité de l'intervention auprès des personnes présentant des incapacités intellectuelles, le concept d'autonomie et les compétences que cela suppose, les technologies d'aménagement de l'environnement cognitif, les aides techniques à la communication, la gestion, l'organisation et l'évaluation des services.

### **4. Programmation de R & D à long terme**

Le nombre grandissant de « recherches-action » menées dans les milieux témoigne de l'intérêt des professionnels pour la recherche. Mais, faute de préparation et de ressources nécessaires, elles manquent de rigueur scientifique, leur diffusion est limitée, et elles connaissent rarement des suites. Dans les universités, les étudiants de maîtrise et de doctorat constituent une ressource humaine de première importance pour la recherche. Mais leurs mémoires et thèses sont généralement des projets isolés, indépendants les uns des autres et sans suite, ce qui a pour conséquence qu'ils ne contribuent pas ou que très peu à l'avancement des connaissances et au progrès des pratiques professionnelles. Selon notre expérience, au moins trois thèses ou mémoires consécutifs sur un même problème sont nécessaires pour trouver une solution optimale.

Seule une programmation de recherche à long terme peut contrer ce gaspillage de ressources humaines et financières en assurant une continuité scientifique à moyen et long termes. En réponse à des priorités de recherche clairement définies, une programmation comprend normalement plusieurs programmes de recherche articulés entre eux. Chaque programme contient plusieurs projets interreliés. Cette transposition des priorités de recherche en une programmation à long terme peut prendre un certain temps. À titre indicatif, un des membres du CNRIS, le Groupe DÉFI Apprentissage (GDA), a mis cinq ans pour développer une programmation « stable » de recherche c'est-à-dire que moins de 20% de son contenu et de sa structure fasse l'objet de changements lors de la nécessaire révision

annuelle. Toujours à titre indicatif, le GDA planifie sa programmation R & D sur sept ans, soit une année de plus que la durée de deux thèses sur un même objet de recherche, ou que la durée de deux subventions de trois ans. Le CNRIS entend aussi planifier sa programmation sur une période de sept ans, mais espère y parvenir assez rapidement en raison de l'expérience de programmation de certains de ses membres et des trois années d'efforts déjà consentis à l'identification de ses priorités.

## **5. Que des ressources financières soient disponibles**

Les attentes des parents, des organismes communautaires et des professionnels à l'égard de la recherche sont très élevés mais, paradoxalement, personne ne semble concerné par son financement. Dans les domaines scientifiques bien implantés, les chercheurs ont trois sources de financement : l'entreprise privée, de grandes fondations et les organismes gouvernementaux. Dans notre domaine, seule la troisième source existe, en faible quantité, et elle subit actuellement des coupures importantes.

Un partenariat, c'est aussi réunir ses énergies pour trouver des solutions permanentes au sous-financement chronique de la recherche. Aucun centre de réadaptation, aucune commission scolaire, aucun organisme communautaire n'a beaucoup d'argent à investir dans un partenariat de recherche. Pour les chercheurs, le problème n'est pas de trouver des partenaires qui ont de l'argent, mais plutôt de s'associer à des partenaires qui croient suffisamment à la recherche pour trouver des ressources avec eux.

Le CRNIS est encore à la recherche de solutions à ce niveau. Toutefois, un plan d'action est en émergence, comprenant un rapprochement avec des fondations déjà associées à certains de ses membres, une campagne de financement annuelle et la vente de produits issus de la recherche.

## **CONCLUSION**

Il n'y a aucune raison de croire que la recherche dans notre domaine échappera aux conditions qui ont assuré des progrès significatifs dans d'autres domaines scientifiques. Tant que la recherche restera la chasse gardée de quelques chercheurs, tant que les milieux professionnels et les organismes communautaires ne participeront pas à l'identification des priorités, tant que les travaux répondront à des impératifs à court terme, et tant que les chercheurs seront les seuls à se sentir concernés par le nécessaire financement de la R & D, la recherche dans notre domaine risque fort de demeurer une activité dont les seules retombées véritables seront observables dans les curriculum vitae des chercheurs. Nous croyons que les partenariats de recherche, tels que définis dans cette conférence, représentent une solution exigeante mais réaliste à l'état de sous-développement actuel dans notre domaine.